



**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180410-11

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 3 avril 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 avril 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON à Jeannine SUAREZ  
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Carine BRODIN à Nicole GIRY  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Françoise KORCZENIUK, Didier CORNET.

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** Christine PETRUCCI, Stéphanie BERNARD, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017  
BUDGET GÉNÉRAL**

*Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

Le Conseil Communautaire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par, Tony BERNARD, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 560 964.77
Opérations de l'exercice	19 936 496.44	20 389 766.89
<b>TOTAUX</b>	<b>19 936 496.44</b>	<b>21 950 731.66</b>
Résultats de clôture		2 014 235.22
Reste à réaliser		
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>19 936 496.44</b>	<b>21 950 731.66</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 014 235.22</b>

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés (178 201.50+1639.80)**	179 841.30	
Opérations de l'exercice	1 197 088.00	1 589 198.36
<b>TOTAUX</b>	<b>1 376 929.30</b>	<b>1 589 198.36</b>
Résultats de clôture (213 908.86-1639.80)**		212 269.06
Reste à réaliser	340 112.00	331 607.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 717 041.30</b>	<b>1 920 805.36</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>203 764.06</b>

LIBELLE	ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	179 841.30	1 560 964.77
Opérations de l'exercice	21 133 584.44	21 978 965.25
<b>TOTAUX</b>	<b>21 313 425.74</b>	<b>23 539 930.02</b>
Résultats de clôture		2 226 504.28
Reste à réaliser	340 112.00	331 607.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>21 653 537.74</b>	<b>23 871 537.02</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 217 999.28</b>

*\*Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.*

*\*\*A la reprise des balances, un prêt du budget annexe des déchets ménagers a été transféré au budget général. Pour des raisons techniques et en commun accord avec la trésorerie, il est préférable de le réintégrer sur le budget général. Il reste qu'une annuité de 1 639.80 €. Cette somme augmente le déficit de résultat reporté de 2016 sur l'investissement.*

- **Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 45	Représentés : 7	Non-participation : 1
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180410-DEL\_CA2017\_BG-AR  
Regu le 23/04/2018

